

Le Courriel d'information

n°218 – Mardi 13 mars 2001.

LA BELGIQUE BAILLONNE ATTAC

Dans ce numéro

En bref...

1- ATTAC Vlaanderen interdit de réunion publique. « Les objectifs d'ATTAC sont en conflit avec ceux de l'organisme » c'est en ces termes que la direction de la salle annule une réunion publique à Gand qui devait se tenir samedi dernier. Il faut dire qu'auparavant les services de police de l'état belge avaient fait le nécessaire pour que le droit de réunion soit dénié à l'association. Cet acte constitue une atteinte très grave aux droits les plus élémentaires des citoyennes et des citoyens à l'orée de la présidence belge de l'Union européenne.

2 et 3 – Tous à Montréal et tous à Buenos Aires contre la ZLEA. Bien entendu nous ne pourrons y être toutes et tous... mais ce titre est l'occasion de saluer nos lectrices et lecteurs de 110 pays différents qui sont inscrits à ce journal électronique et consultent notre site Internet... et plus particulièrement les Argentins et les Canadiens. Alors pour Montréal c'est le 29 mars (avant la fin avril) et pour Buenos Aires du 5 au 7 avril.

4- STOP à l'AGCS. Voici le texte en français d'un appel international qui a été lancé voici peu de temps. Il est ouvert à la signature des organisations uniquement.

5- Tout savoir sur les IFI. Vous habitez Lyon, Rennes, Paris, Montpellier ou Poitiers ? Vous pouvez donc participer à une journée et demie de formation autour du FMI et de la Banque mondiale.

6- Brèves d'OMC. L'étau se resserre sur les ménages américains. Des pays du Sud exigent des garanties et des avancées avant tout nouveau Round. D'autres informations encore...

Attac Vlaanderen interdit de réunion publique

LE TROISIEME CONGRES D'ATTAC VLAANDEREN A ETE ANNULE SOUS LA PRESSION DE LA SURETE D'ETAT

Attac Vlaanderen avait planifié son troisième congrès pour la journée du 10 mars. A cet effet la salle de l'OB (Onderling Beroepskrediet, un organisme financier de crédit professionnel) à Gand avait été louée, Attac est d'ailleurs client de cet organisme. Deux congrès ont déjà été organisés auparavant dans cette salle. Tout était réglé et 120 personnes s'étaient inscrites au congrès, lorsque le 7 mars, l'OB revenait sur sa décision et refusait de louer sa salle. Il est bien sûr qu'avec un préavis aussi court, le Congrès d'Attac Vlaanderen n'a pas évidemment pu trouver d'autres locaux dans les délais très courts. C'est pourquoi le congrès a été reporté de deux semaines.

Il a été immédiatement envoyé un facsimilé au directeur de l'organisme financier pour demander des éclaircissements. Le 8 mars la



réponse est parvenue : les objectifs d'Attac sont en conflit avec ceux de l'organisme. Il se fait que le 7 mars l'organisme avait reçu la visite de deux membres de la Sûreté d'Etat. Il en est résulté que la salle n'était plus disponible.

Il en est aussi résulté qu'Attac a décidé d'entamer une action. La presse a été avertie et les membres d'Attac ont été invités d'envoyer des courriels aux parlementaires pour leur demander d'intervenir. La députée verte Leen Laenens s'est immédiatement déclarée prête à interpeller le Ministre de la Justice.

Interrogé par le quotidien "De Morgen", la Sûreté d'Etat a reconnu qu'elle était intervenue : "Nous nous intéressons aux mouvements anti-globalisation dans la mesure où ils peuvent troubler l'ordre public. Nous avions lu dans la publication Solidair que le Congrès Attac aurait lieu dans un organisme financier La combinaison OB-Attac nous paraissait remarquable et nous avons demandé à la direction de l'organisme s'ils savaient qui est Attac et en particulier qu'ils sont contre la globalisation. Ils ne le savaient pas. L'autorisation d'utiliser la salle avait été décidée à un échelon inférieur. Il est évident que les informations que nous avons transmises étaient suffisantes pour annuler la location. Nous n'avons pas insisté." (Traduction libre).

Nous nous interrogeons pour savoir pourquoi la Sûreté d'Etat se préoccupe de "troubles à l'ordre public" lorsqu'il s'agit d'informer un propriétaire de salle à propos des objectifs d'une association qui tient congrès et qui veut lui louer une salle. Attac est par ailleurs suffisamment connue, au travers de son site internet, qui peut être consulté par tous, y compris la Sûreté d'Etat, et chacun peut prendre connaissance de toutes ses activités. Il n'y a donc aucune raison pour entraver les activités d'une association qui répondent aux exigences les plus élémentaires et les plus démocratiques, et qui rentrent intégralement dans le cadre des droits fondamentaux garantis par la Constitution. C'est la raison pour laquelle nous invitons chacun à envoyer un courriel au Ministre de la Justice, Marc Verwilgen, qui est, selon ses prises de positions personnelles, un défenseur convaincu des Droits de l'Homme.

Attac Vlaanderen, Galgenberg, 29, 9000 Gand Tel/Fax 09/372.44.91 e-mail : vlaanderen@attac.org

Pour votre facilité vous pouvez éventuellement utiliser le texte suivant. L'adresse électronique du ministre de la Justice : info@just.fgov.be

A l'attention de Monsieur MARC VERWILGHEN Ministre de la Justice BELGIQUE

Monsieur le Ministre,

Le congrès d'ATTAC prévu pour le 10 mars n'a pas pu se tenir parce que la Sûreté de l'Etat a décidé d'informer le propriétaire de la salle des idées défendues par Attac. Ce fait n'a pas été infirmé. Lorsque le quotidien "De Morgen" a posé la question, la Sûreté a admis avoir agi dans ce sens. Elle justifiait son action en se référant au mouvement anti-mondialisation qui, pourrait, selon elle, perturber l'ordre public.

Que la Sûreté estime indispensable de donner des "informations" au propriétaire de la salle est plus qu'étonnant. Qu'elle pense agir par ce biais en faveur du maintien de l'ordre public est encore plus énigmatique. Soit ceci est l'expression de la plus grande bêtise, soit elle signifie qu'il y a eu une action envers le propriétaire de la salle. Or, tant une Sûreté de l'Etat imbécile que celle estimant avoir le devoir de saboter le droit à la liberté d'expression est dangereuse pour la démocratie.

Tout laisse à penser que la Sûreté de l'Etat confond les intérêts des défendeurs de l'ordre néolibéral mondial avec celui de l'intérêt public, un peu comme ce bourgmestre qui décida de faire intervenir la gendarmerie en 1989 contre une grève dans l'entreprise dont il était le patron. Louis Tobback, le Ministre de l'intérieur d'alors, l'avait alors immédiatement rappelé à l'ordre, disant que la gendarmerie n'est pas une milice patronale.

Nous espérons que vous ferez la même chose dans un esprit identique, sachant que la mission de la Sûreté de l'Etat n'est pas de défendre les intérêts des firmes multinationales en censurant la liberté d'expression des opposants à l'ordre économique.

soussigné

Tous à Montréal contre la ZLEA

Les 34 ministres de l'environnement de la ZLÉA se réuniront dans un hôtel du centre-ville de Montréal le 29 mars prochain.

Il s'agit d'une rencontre s'inscrivant officiellement dans le processus de la ZLÉA et du sommet des amériques. Bien que ne constituant bien sûr aucunement une «négociation» à proprement parler - aucun accord officiel n'étant

entrevu, outre l'accord commercial de la Zone de libre-échange des Amériques. En fait, à ce que nous sachions, ces rencontres sont essentiellement des moments d'«échanges» plus ou moins formels sur les «progrès» réalisés par les différents pays dans le domaine environnement

Salami propose à la Table de s'associer avec nous pour l'organisation d'une manifestation créative à cette occasion. Quelques groupes écologistes, dont le Sierra Club (qui le premier nous a transmis l'information), le Réseau québécois des groupes écologistes et S.O.S Gaïa ont montré le plus vif intérêt pour cette mobilisation De nombreux groupes sont susceptibles de répondre à notre appel, dont Greenpeace, Biotech Action Montréal, etc. De nombreux activistes et sympatisantEs également.

Nous proposons un rassemblement qui se tiendra à compter de midi devant l'hôtel Omni de Montréal, angle Peel et Sherbrooke Ouest, sur le thème «Ré-percussions de la ZLÉA». L'idée consiste à réunir plusieurs ensembles de percussions, incluant: des barils décorés des mots «MMT», «bpc», «Produits toxiques» etc. pour représenter les causes célèbres de l'ALENA contre l'environnement); des cruches d'eau en plastique, pour symboliser l'appropriation privée de l'eau; des casseroles vides (pour traduire la faim et l'insécurité alimentaire, particulièrement pour les femmes); des tam-tams (pour la destruction des cultures, notamment des autochtones); des accessoires multiples, dont l'habit de maïs transgénique etc. Le groupe de percussions brésiliennes Zuruba, ainsi que l'ensemble vocal «Les voix ferrées» nous ont déjà assuré de leur concours.

Nous proposons de demander publiquement à cette occasion que les ministres acceptent une session de formation d'une heure sur la ZLÉA et l'environnement offerte par nous et d'exiger qu'ils nous remettent le texte sur le droit de l'environnement qui figurera dans la ZLÉA.

À trois jours de l'action d'Ottawa, nous marquerons un coup d'éclat qui ne pourra que renforcer l'ensemble de notre plan d'action

Le comité de coordination de la table en a parlé et est favorable à en faire une action commune de la table de convergence.

Nous proposons donc que la Table appuie officiellement ce projet, mobilise avec toute son ardeur les troupes disponibles et que chaque groupe membre qui le pourra ajoute son nom, dès que possible, à la liste des groupes organisateurs de cet événement.

Philippe Duhamel pour SalAMI et le comité de coordination de la table. Le 6 mars2001

TAM-TAM TERRE

Le 29 mars prochain, les 34 ministres de l'environnement du continent vont se rencontrer à Montréal pour discuter de la Zone de Libre Échange des Amériques.

Démontrons à ces messieurs et au monde entier les RÉ - PERCUSSIONS de la ZLÉA!!!

Faisons rebondir notre mécontentement sur les contenants de l'eau que nous devons acheter parce que nos sources sont polluées. Faisons-leur savoir ce que nous pensons de la privatisation de l'eau!

Frappons sur le fond de nos poêlons et de nos chaudrons pour faire retentir nos préoccupations quant aux OGM et à la faim dans le monde.

Et encore,

Ne pourrions-nous pas faire grincer la cage des animaux qui naguère sauvages ont presque disparu?

Ou faire gronder le tambour de guerre pour les droits territoriaux des autochtones?

Nos corps peuvent devenir les instruments, nos voix doivent s'élever!

Venez costumés! Soyez créatifs! Montrez leur quels sont les vrais enjeux! La planète agonise. Et si vous avez des idées ou des sujets que vous croyez pertinents demandez à ces ministres de les inscrire sur leur agenda. Envoyez vos revendications à bsarwe@po-box.mcgill.ca

Que notre musique devienne les cymbales de la résistance à la ZLÉA - et la déclaration qu'il n'y aura pas de repos avant que ce traité empoisonné soit mort et enterré!

Cet appel à la résistance non-violente vous est envoyé par Opérations SalAMI, SOS Gaïa, Sierra Club et la Table de convergence et peut-être quelques autres groupes à confirmer.

Rendez-vous donc à midi, le 29 mars prochain, devant l'hôtel OMNI, à l'angle des avenues Peel et Sherbrooke.



Tous à Buenos Aires contre la ZLEA

Fortes du soutien qu'elles ont reçu au Forum Social Mondial de Porto Alegre, les organisations populaires argentines sont en train de préparer la première mobilisation de résistance à la mondialisation libérale sur les terres argentines. Notamment parce que du 5 au 7 avril se tiendra une réunion décisive entre les ministères de l'économie, du commerce et les chancelleries des différents pays américains, excepté Cuba, pour définir les aspects centraux de la "Zone de libre échange américaine".

C'est un évènement déterminant, au cours duquel sera définie la trame de ce que les Présidents signeront quinze jours après lors du sommet des Amériques à Québec, Canada. Il s'agit en fait de l'affirmation de l'hégémonie économique, politique, militaire et culturelle des Etats-unis, sur un territoire qu'ils ont toujours considéré comme leur appartenant. Julio Gambina, professeur à l'université de Rosario et membre du Conseil scientifique d'Attac Argentine nous l'explique : "La ZLEA c'est bien la même stratégie que d'autres initiatives des Etats-unis, telles que l'isolement de Cuba ou le plan Colombie, initiatives qui impliquent les gouvernements de nos pays.

L'élément dominant de ces accords porte la marque hégémonique de la pensée néo-libérale, inscrite dans les accords les plus récents comme le Mercosur, lequel a servi de référence pour mettre en adéquation des protocoles déjà existants comme le marché commun centraméricain et la communauté des nations andines.

Tous ces accords présentent beaucoup de contradictions avec les aspirations stratégiques des Etats-unis et sont pourtant très loin d'exprimer des intérêts confrontés. Le fait est qu'ils ont été configurés en accord avec les politiques dominantes et selon un mécanisme permettant de favoriser l'insertion des concentrations de capital les plus fortes des pays membres dans chaque traité d'intégration. Du coup les travailleurs et acteurs sociaux sont loin de tirer des bénéfices des mécanismes d'intégration régionale.

Apparemment, pour finir, le gouvernement de Fernando de la Rua se joindra à l'initiative des Etats unis à propos de la ZLEA, donnera son vote contre Cuba à l'ONU et ne montrera aucune opposition au plan Colombie élaboré par le Pentagone. Le gouvernement néolibéral d'alliance au pouvoir fait preuve d'une grande continuité, d'approfondissement des politiques néolibérales mises en application au cours de la décennie passée par le gouvernement antérieur de Carlos Menem.

Action commune

Les Argentins se sont engagés à être la base de cette mobilisation générale. Deux centrales syndicales seront dans la rue, celle des travailleurs argentins (CTA) et la CGT. La mobilisation est aussi soutenue par des chefs de petites et moyennes entreprises (APYME), la fédération agricole argentine, des sections étudiantes du secondaire ou de l'université au sein de la Fédération universitaire argentine. Au côté de ces organisations seront présents les groupes protagonistes des actions de septembre passé à Buenos Aires en parallèle de Prague, comme Attac Argentine, le réseau d'alerte contre les transgéniques, Dialogue 2000 et le regroupement appelé "S-26".

Une forte participation est attendue du reste de l'Amérique latine, principalement des pays du Mercosur. Différentes organisations politiques, syndicales, religieuses et sociale du Brésil, du Chili, de l'Uruguay, du Paraguay et de la Bolivie ont manifesté leur intention de participer aux mobilisations de Buenos Aires.

Comme l'explique Victor Mendibil, secrétaire national de la CTA "nous n'allons pas les laisser écraser nos droits en tant que travailleurs, et nous montrerons dans les rues de Buenos Aires qu'un autre monde, différent de celui de la mondialisation transnationale, est possible".

Adrián Ruiz - ATTAC-Argentina
argentina@attac.org
Traduction : Christine Estavoyer, traductrice bénévole coorditrad@attac.org

STOP à l'AGCS

A l'attention des militants de la société civile dans le monde!

Même si la bataille de Seattle a été un succès en empêchant un round complet de discussions sur le commerce mondial de continuer, cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas de négociations commerciales à l'OMC. Au contraire, un nouvel ensemble de discussions sur le commerce mondial des services a commencé à l'OMC en février 2000, des négociations formelles devant commencer ce printemps après une session cruciale de mise au point à la fin mars à Genève.



Ces négociations appelées négociations dans le cadre de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) pourraient avoir des effets importants et profonds sur un ensemble large de services publics et sur les droits des citoyens dans le monde entier.

Vous trouverez ci-dessous une déclaration, « Arrêter l'offensive de l'AGCS maintenant » qui a été préparée par un réseau international d'organisations de la société civile travaillant sur les questions de l'Organisation mondiale du commerce. Comme pour les initiatives précédentes comme « Pas de nouveau round » ou « Se réduire ou sombrer », nous espérons que cette déclaration va aider à lancer et à relier ensemble une série de campagnes nationales sur les négociations de l'AGCS partout dans le monde.

Nous apprécierions beaucoup si votre organisation pouvait discuter de la signature de cette déclaration aussi tôt que possible. La façon de procéder est expliquée plus bas. Notre intention est de récolter les signatures d'organisations de la société civile dans autant de pays que possible avant de lancer officiellement la déclaration autour de la mi-mars, avant les réunions qui auront lieu au courant du mois de mars à Genève. Faites-nous par conséquent savoir bientôt si votre organisation signe le texte!

Consignes pour la signature par votre organisation (ce message s'adresse uniquement aux organisations. Nous ne retiendrons pas les signatures individuelles)

1) envoyez un mail à polarisinstitute@on.aibn.com
2) dans la partie Objet, inscrivez « Signature offensive de l'AGCS »
3) Dans le corps du message, inscrivez le nom de l'organisation signataire et le pays (des informations comme l'adresse, le téléphone et le fax seront les bienvenues). Ceux qui le souhaitent devraient indiquer combien de personnes l'organisation représente

Arrêtez l'offensive de l'AGCS maintenant!

En tant que groupes de la société civile combattant pour la démocratie à travers des règles équitables pour le commerce et l'Investissement, nous rejetons le mépris total que manifestent l'OMC, certains des gouvernements membres et les entreprises alliées pour les préoccupations vitales mises en avant par la société civile avant, pendant et après Seattle. La fumée et les gaz lacrymogènes s'étaient à peine dissipés dans les rues de Seattle que l'OMC lançait un nouveau round de négociations pour étendre les règles globales du commerce transfrontalier aux services, de manière à ouvrir de larges droits nouveaux et des possibilités d'accès pour des fournisseurs de services transnationaux et restreignant encore plus à l'échelle du monde l'action gouvernementale tournée vers l'intérêt général. Ces conversations redéfiniraient radicalement le rôle des gouvernements au regard de l'accès public à des services sociaux essentiels, partout dans le monde, au détriment de l'intérêt général et de la démocratie elle-même.

Commencées en février 2000, ces négociations ont pour objectif d'étendre le régime de l'AGCS de l'OMC de manière à soumettre la gouvernance démocratique dans les pays aux règles commerciales générales établies et mises en oeuvre par l'OMC, agissant comme instance suprême du gouvernement économique global. De plus, ces négociations de l'AGCS 2000 se tiennent derrière des portes fermées, de concert avec les entreprises multinationales et leur puissante machinerie de lobbying.

L'actuel régime de l'AGCS de l'OMC, établi à l'origine en 1994, est déjà très complet et de grande portée. Les règles en vigueur cherchent à éliminer progressivement toutes les « barrières » gouvernementales freinant le commerce international et la concurrence dans le secteur des services. L'AGCS couvre tous les services imaginables - y compris les services publics - dans des secteurs qui affectent l'environnement, la culture, les ressources naturelles, l'eau potable, la santé, l'éducation, la sécurité sociale, les transports, la distribution du courrier et un ensemble de services municipaux. Ses contraintes s'appliquent virtuellement à toute mesure gouvernementale concernant le commerce des services, du droit du travail à la protection des consommateurs, y compris la réglementation, les orientations, les subventions et les dons, les normes pour les licences et les qualifications, les limitations relatives à l'accès aux marchés, aux enquêtes sur les besoins économiques et aux dispositions pour protéger les fournisseurs locaux.

Actuellement, les règles de l'AGCS s'appliquent à tous les modes de fournitures de services, y compris l'investissement étranger, la fourniture de service à l'étranger, le commerce électronique et les voyages internationaux. De plus, l'AGCS constitue une structure hybride entre un accord « de haut en bas » (qui couvre



tous les secteurs et dispositions, à l'exception de ceux qui sont explicitement exclus) et un accord « de bas en haut » (où seuls les secteurs et dispositions acceptés explicitement par les gouvernements sont couverts). Cela signifie qu'actuellement certaines dispositions s'appliquent à tous les secteurs alors que d'autres s'appliquent seulement aux secteurs pour lesquels il y a eu accord spécifique.

Les nouvelles négociations de l'AGCS qui ont lieu en ce moment à Genève sont conçues pour faciliter davantage encore la conquête des services publics par les entreprises :

- en imposant de nouvelles et sévères contraintes à la capacité des gouvernements à maintenir ou à créer des normes pour l'environnement, la santé, la protection des consommateurs ou d'autres domaines d'intérêt général à travers une extension de l'article VI de l'AGCS sur les « réglementations intérieures ». Les propositions incluent un « test de nécessité » par lequel les gouvernements auraient la charge de la preuve pour montrer que chacune de leurs lois et réglementations nationales ne sont plus « contraignantes que nécessaires » (en d'autres mots : les moins restrictives pour le commerce), indépendamment de considérations financières, sociales, technologiques ou autres,

- en restreignant l'utilisant de fonds gouvernementaux pour les marchés publics, les services municipaux et les programmes sociaux. En imposant les règles de l'OMC relatives au « traitement national », les nouvelles négociations cherchent à obtenir que les fonds publics alloués aux services publics soient directement disponibles pour des entreprises privées de services, basées à l'étranger,

- en forçant les gouvernements à accorder un « accès au marché » illimité à des fournisseurs de services étrangers, sans considération des impacts sociaux ou environnementaux de la quantité ou de la taille des activités de service,

- en accélérant le processus visant à donner aux entreprises qui fournissent des services un accès garanti au marché national dans tous les secteurs - y compris l'éducation, la santé et l'eau - et en leur permettant d'établir leur « présence commerciale » dans un autre pays à travers les nouvelles règles de l'OMC conçues pour promouvoir partout dans le monde un commerce électronique libre de taxation. Cela garantirait aux entreprises transnationales l'accès rapide et irréversible au marché, particulièrement dans les pays du Tiers-monde.

Les principaux bénéficiaires de ce nouveau régime de l'AGCS sont une catégorie de fournisseurs de services privés déterminés à étendre leur champ d'action commercial et à transformer les services publics en marchés privés partout dans le monde. Les industries de services ne sont pas seulement le secteur à la croissance la plus rapide de la nouvelle économie globale, mais la santé, l'éducation et l'eau sont en train de se révéler comme les plus lucratifs de tous les services. La santé est considérée comme un marché annuel de 3 500 milliards de dollars dans le monde, l'éducation représentant 2 000 milliards et l'eau 1 000. Le principal responsable de Columbia/HCA, l'entreprise hospitalière à but lucratif la plus grande du monde, basée aux Etats-Unis, insiste sur le fait que la santé n'est pas un domaine différent du transport aérien pour les affaires, ou de l'industrie des roulements à billes. Il affirme vouloir détruire tous les hôpitaux publics en Amérique du Nord. Des établissements d'investissement comme Merill Lynch prédisent que l'éducation publique sera privatisée au cours de la prochaine décennie, déclarant que des profits sans précédent pourront être fait à travers ce processus. Pendant ce temps, des géants français de l'eau comme Vivendi et Suez-Lyonnaise des eaux travaillent main dans la main avec la Banque mondiale pour amener les gouvernements du Tiers-monde à privatiser leurs services de l'eau..

A travers de puissantes machines de lobbying comme la Coalition américaine des industries de service et le Forum européen des services, ces entreprises et d'autres ont réellement déterminé l'agenda des négociations de l'AGCS 2 000.

S'il est réalisé, cet agenda pour l'AGCS 2 000 dicté par les entreprises constituera une attaque frontale contre les droits sociaux fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, complétée par ses conventions et chartes. Les entreprises basées à l'étranger, à but lucratif, ne seront pas seulement en mesure d'utiliser les fonds publics pour conquérir les hôpitaux et les écoles, mais la réglementation sur la santé et les normes pour l'éducation seront mis en cause par les règles commerciales globales sous l'égide de l'OMC. Des réseaux d'entreprises basées à l'étranger, à but lucratif, seraient en mesure d'envahir le secteur de la garde des enfants, la sécurité sociale ou le système des prisons dans tous les pays membres de l'OMC. Nos parcs, la faune sauvage, nos forêts anciennes pourraient tous devenir des zones de conflit où les entreprises

fournissant des services seraient en compétition entre elles pour exploiter les ressources. Pendant ce temps, un accès illimité aux contrats des municipalités devrait être donné aux entreprises étrangères pour la construction, les eaux usées, le ramassage des ordures, les installations sanitaires, le tourisme et les services de l'eau.

Pour beaucoup de pays du Tiers-monde, cette attaque contre les droits fondamentaux des peuples n'est pas nouvelle. Durant les deux dernières décennies et davantage, les programmes d'ajustement structurel du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale ont été utilisés pour forcer beaucoup de gouvernements du Sud à démanteler leurs services publics et à autoriser des entreprises étrangères de santé, de l'éducation et de l'eau à fournir des services sur une base lucrative. Sous l'empire des règles proposées pour l'AGCS, les pays en développement connaîtront un nouveau démantèlement des fournisseurs de services nationaux, des restrictions pour la constitution de fournisseurs de services nationaux et la création de nouveaux monopoles dominés par des entreprises de services basées dans le Nord. Par un contrôle croissant des marchés par des entreprises de service étrangères et en menaçant l'avenir des services publics, l'agenda de l'AGCS 2 000 déclencherait un assaut global sur les peuples et la démocratie dans le Nord et dans le Sud. De plus, les mécanismes contraignants de l'OMC vont faire que cet agenda ne sera pas seulement mis en oeuvre, mais rendu irréversible. Le moment est venu d'« arrêter l'offensive de l'AGCS ».

C'est la raison pour laquelle nous appelons nos gouvernements à demander immédiatement un moratoire pour les négociations de l'AGCS 2 000 et de consacrer les deux années restantes dans le calendrier des discussions à la réalisation des tâches suivantes :

a) conduire, avec des groupes de citoyens et dans chaque pays, une évaluation complète de l'impact du régime actuel de l'AGCS et des implications des règles proposées dans l'AGCS 2 000 sur les lois, politiques et programmes nationaux relatifs au domaine social, à l'environnement et à l'économie,

b) de réaffirmer le rôle et la responsabilité des gouvernements dans la fourniture des services publics assurant les droits et la couverture des besoins de base de leurs citoyens dans la nouvelle économie globale, conformément à la déclaration universelle des droits de l'Homme et aux conventions et chartes correspondantes,

c) de rendre moins nocif le régime actuel de l'AGCS en enlevant des dispositions comme l'article VI et le document de travail sur les « réglementations nationales », qui donnent aux gouvernements étrangers et aux entreprises transnationales le pouvoir de mettre en pièces des lois, politiques et programmes d'intérêt général comme les normes de qualité pour la santé ou de sécurité pour les transports,

d) de garantir le droit des gouvernements de prendre des mesures draconiennes de sauvegarde pour les services publics (par exemple la santé, l'éducation, la sécurité sociale, la culture, l'environnement, les transports, le logement, l'énergie et l'eau) qui peuvent être menacés par les règles du commerce mondial et des investissements,

e) de donner des incitations concrètes et des ressources, en particulier pour les gouvernements du Sud, pour leur permettre de remplir leurs obligations universelles (voir b) ci-dessus) en continuant à développer et à renforcer les services publics fondés sur les besoins des populations et non sur la capacité à payer,

f) de développer des mécanismes pour la participation effective des organisations de citoyens à la fois à la formulation des positions gouvernementales et à la négociation, à l'avenir, de toute règle pour le commerce ou pour l'investissement concernant les services transfrontaliers,

g) de garantir sans équivoque les droits souverains et les responsabilités des gouvernements de promulguer et de mettre en oeuvre des lois et réglementations pour la protection de l'environnement et des ressources naturelles, pour la santé et la sécurité, pour la réduction de la pauvreté, et pour le bien-être social,

Enfin, nous appelons nos gouvernements à faire cesser les pressions du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque multilatérale d'investissement sur les pays en voie de développement pour qu'ils privatisent les services publics, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau.

http://www.tradewatch.org/gattwto/gatthome.html (publication des signataires)



Signature de l'appel uniquement réservée aux organisations. Nous ne retiendrons pas les signatures individuelles)

1) envoyez un mail à polarisinstitute@on.aibn.com
2) dans la partie Objet, inscrivez « Signature offensive de l'AGCS »
3) Dans le corps du message, inscrivez le nom de l'organisation signataire et le pays (des informations comme l'adresse, le téléphone et le fax seront les bienvenues). Ceux qui le souhaitent devraient indiquer combien de personnes l'organisation représente

Tout savoir sur les IFI

Les Institutions Financières Internationales n'ont cessé d'accroître leur influence sur les politiques économiques des pays du Sud. Pour dénoncer cette tutelle qu'elles exercent de manière illégitime, le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), Agir ici et l'AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) pilotent depuis deux ans un programme pour la réforme de ces institutions.

Il est clair aujourd'hui que le débat doit sortir des cercles des prétendus spécialistes. C'est pourquoi ces trois associations ont décidé d'organiser des sessions de formation décentralisées. Elles se dérouleront dans 5 villes: Lyon (7/8 avril), Rennes (21/22 avril), Paris (26/27 mai), Montpellier (9/10 juin), Poitiers (30 juin/1er juillet). Proposé et organisé par le CRID, Agir ici et l'AITEC, avec : Peuples Solidaires Lyon, la CASI Bretagne, le CDTM Montpellier, ORCADES Poitiers

Le terme d' « Institutions financières internationales » (IFI) désigne une dizaine d'organisations, mais parmi celles-ci deux sont particulièrement visées : la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Créées en 1944 pour préparer l'architecture économique et financière de l'après-guerre (notamment pour contribuer au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté), les IFI ont peu à peu imposé un modèle de croissance néo-libéral qui a balayé sur son passage nombre de considérations sur le développement et les rapports Nord-Sud. Les crises successives des années 90 (Mexique, sud-est asiatique, Amérique latine, Russie) ont craquelé le vernis, faisant apparaître de façon plus évidente les béances du modèle néo-libéral.

Le FMI est désormais largement remis en cause pour son incapacité à prévenir les crises, éviter leur contagion et réduire leur amplitude, et son système de défense ne parvient pas à masquer ses responsabilités. Au sein même de la Banque mondiale, les dissensions se font plus vives entre les néo-libéraux et les tenants d'une ligne plus « sociale ».

Cette succession de crises a amené de fortes réactions de la part de l'opinion publique mondiale, provoquant la première grande crise de la mondialisation néo-libérale. Les IFI traversent une profonde crise de légitimité.

En réaction, le FMI et la Banque mondiale ont tracé de nouvelles pistes d'action : l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) sont destinés à prendre le relais de l'ajustement structurel. Ils ont l'ambition affichée de devenir le cadre de référence et de coordination de toutes les politiques de coopération, sans pour autant remettre en cause le modèle libéral.

Les perspectives dégagées par cette nouvelle donne imposent aux militants de faire entendre leurs voix, porteuses de toute une série de préoccupations liées au devenir de la planète.

Au cours de la formation, il sera proposé aux participants d'acquérir des connaissances élémentaires sur le fonctionnement des IFI et leur crise de légitimité actuelle, mais aussi sur leur rapport avec les violations des droits de l'Homme et la question de la dette.

Renseignements complémentaires

Chaque session de formation se déroulera sur 1 jour ½ (samedi après-midi + dimanche), pour un groupe de 20 à 25 personnes.

Tarif : 150 F pour les 3 demi-journées (hébergement, dîner du samedi et déjeuner du dimanche compris). Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Une partie des frais liés aux transports des participants sera prise en charge par le CRID après la tenue des formations.

Une confirmation de l'inscription ainsi que des informations complémentaires seront envoyées par retour de courrier. Un dossier du participant sera remis sur place le jour de la formation.

Pour toute demande de renseignement, contacter : Raphaël Mège au CRID / Tél : 01 44 72 07 71 / E.mail : crid@globenet.org

Pour s'inscrire, contacter directement l'organisme accueillant la session choisie :

LYON (7/8 avril) - Peuples Solidaires Lyon ; 10, rue Lanterne ; 69001 Lyon ; Tél : 04 78 29 67 99

RENNES (21/22 avril) - CASI Bretagne ; 10, quai Richemont ; 35000 Rennes ; Tél : 02 99 30 79 81

PARIS (26/27 mai) – CRID ; 14, passage Dubail ; 75010 Paris ; Tél : 01 44 72 07 71

MONTPELLIER (9/10 juin) – CDTM ; 27, bd Louis Blanc ; 34000 Montpellier ; Tél : 04 67 72 12 03

POITIERS (30 juin/1erjuillet) – ORCADES ; 12, rue des Carmélites ; 86000 Poitiers ; Tél : 05 49 41 49 11

Brèves d'OMC

1- Cargaison de grains US en quarantaine chinoise

Une cargaison d'avoine US est en quarantaine dans les ports chinois; une autre a été détournée de sa destination. Elles sont supposées être non conformes à l'accord entre les deux pays concernant le niveau de tolérance d'un champignon se trouvant dans ces produits. Les exportateurs US ont demandé l'aide de leur gouvernement mais craignent des mesures de rétorsion de la part des Chinois. Les coûts et les délais supplémentaires aux frontières chinoises ont découragé les acheteurs. Les milieux US sont donc dubitatifs sur les chances de voir la Chine se conformer à ses engagements internationaux consécutifs à son entrée à l'OMC. Cette situation pourrait embarrasser le Congrès lors du vote prévu le 3 Juin prochain pour accorder à la Chine le bénéfice de relations commerciales normales (accord annuel). Elle vient s'ajouter aux différents désaccords que la Chine a avec les USA et d'autres pays sur la "libéralisation" de son agriculture, sur certains services et investissements pour se conformer à ses obligations pour son entrée à l'OMC.

2- Les conditions du lancement d'un nouveau Round pour la Communauté andine.

Pour la Communauté andine l'un des sujets essentiels du nouveau Round devrait porter sur le Traitement Spécial, ce qui sous-entend davantage qu'un allongement des délais d'application des règles de l'OMC pour les Pays en Développement et devrait autoriser ces Etats à maintenir sans limitation dans le temps les instruments de leur politique nationale de production.

3- Rencontres US/UE : leurs mécanismes.

La rencontre du 6 mars à Washington avec C. Powell a regroupé du côté européen le Ministre des Affaires Etrangères suédois, le Commissaire aux Affaires Extérieures et le Haut représentant J.Solana. Elle a porté sur la situation au Moyen-Orient, sur la politique de sécurité, la Russie, l'élargissement de l'Union européenne, les Nations-Unies et la législation extraterritoriale US. D'autres sujets comme les changements climatiques et la peine de mort aux USA ont été également abordés.

Cette rencontre doit préparer le Sommet US/UE de juin prochain dont l'un des principaux objectifs sera d'étudier comment rendre encore "plus efficace" la coopération transatlantique.

Les questions commerciales seront discutées lors de la rencontre UE/US des 7 au 9 Mars prochain avec P.Lamy.

Cette coopération transatlantique prend sa source dans le New Transatlantic Agenda (NTA) de 1995. Celui-ci prévoit la réunion 2 fois par an des Pdt de la Commission et du Conseil européens et du Pdt des USA. Ainsi la mise en pratique du NTA est suivie pas à pas et les priorités du semestre sont dégagées. La préparation des Sommets est de la responsabilité du Comité "SLG" (Senior Level Representatives), composé de deux hauts fonctionnaires de la Commission, de deux de la Présidence de l'Union et de deux autres du Département d'Etat US. Ils se réunissent 2 à 3 fois par semestre. Ils supervisent le travail sur le NTA. Ils rapportent au Sommet les conclusions de l'avancée du NTA et les nouvelles priorités à envisager. Le SLG est assisté par une Task Force pour le suivi permanent de la mise en oeuvre du NTA. La Task Force fait des recommandations au SLG pour ouvrir de nouveaux domaines où intervenir.

D'autres groupes spécialisés supervisent la coopération dans les domaines du Partenariat Economique Transatlantique, de l'assistance aux Pays en Voie de Développement, de l'environnement, de la biotechnologie et de la société de l'information.



5- 8 Pays musulmans se regroupent pour faire front commun face aux pays développés à l'OMC.

Le D-8 (D pour Développement) regroupe l'Egypte, le Bengladesh, l'Indonésie, l'Iran, la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan et la Turquie soit une population totale de 800 millions.

Le D-8 doit "prioritairement relever 3 défis : pauvreté, problèmes commerciaux et problèmes financiers afin de tenter d'atteindre un nouvel équilibre de l'ordre mondial et d'y inclure les Pays en Développement" (H.Moubarak)

La Déclaration du Caire qui a été adoptée plaide pour le doublement du volume des échanges commerciaux entre les 8 pays au cours des 5 prochaines années passant de 3.5 % à 7 % de leur commerce international total.

5- La Banque Mondiale et le FMI estiment qu'une remise totale de la dette est impossible

Lors de leur récente tournée en Afrique "pour écouter et apprendre" des pays africains, H.Kohler du FMI et J.Wolfensohn ont affirmé l'impossibilité d'annuler totalement la dette des pays les plus pauvres, comme beaucoup d'entre eux le réclamaient. Une telle mesure, d'après eux, viderait les caisses des institutions, rendant impossible d'accorder de nouveaux prêts aux Pays en Développement. "Il faudrait envisager de fermer la Banque". C'est l'Intérêt de ses actionnaires (plus de 180 Etats membres) de ne pas s'engager dans l'annulation de la dette a affirmé le Vice-Pdt pour l'Afrique de la Banque Mondiale.

6- Les stations de métro de Boston sponsorisées par les entreprises.

S'inspirant du "sponsoring" sportif, les autorités du Transport de cette ville cherchent à vendre les noms de leurs stations de métro aux entreprises. Les entreprises pourraient ainsi se voir accorder le droit d'inscrire leur nom dans et à proximités des stations de ce métro, le plus ancien et le 4° en importance aux USA. Les autorités espèrent que ce système rapporterait 20 Millions$ dans les 5 prochaines années. Pourtant le budget du Métro n'est pas déficitaire.

Le plan de Boston connaît aussi des oppositions. Ralph Nader a écrit au Gouverneur Républicain qui soutient ce plan : "C'est l'histoire qui est vendu au bénéfice de bas intérêts commerciaux. Et après l'histoire, où cela finira-t-il ? Allez-vous renommer Harvard Square en... Arrêt Mac Do. ?"

En fait si l'Autorité des Transports de la Baoe du Massachusetts, qui gère le métro, a davantage besoin d'argent, c'est qu'elle est devenue financièrement indépendante l'année dernière, entraînant une diminution du soutien fédéral.

La façade de la station de South End/Back Bay, drapée dernièrement dans les bannières de Macintosh, a fait dire à une femme qu'elle se sentait comme si elle entrait dans un quelconque centre commercial d'une ville qui a perdu son Boston Garden pour gagner en échange le Fleet Center.

7- Dickens chez Oncle Bush :

A l'origine, la loi sur l'insolvabilité aux USA donnaient aux gens l'occasion de surmonter leurs malheurs financiers en prenant un nouveau départ. Mais les Sociétés de cartes de crédit, les banques et les autres institutions financières (dont certaines parmi les plus gros contributeurs de la campagne de Bush et du Congrès qui y ont dépensé environ 30 M$) prétendent que les gens abusent de ce système. La nouvelle loi pourrait rendre la déclaration d'insolvabilité plus difficile, plus paperassière et plus coûteuse.

Ce sont les enfants de parents divorcés qui seront les plus atteints. En effet, jusqu'ici, priorité est donnée aux versements des pensions alimentaires. La nouvelle législation ne permettra plus d'effacer les dettes au titre des cartes de crédit et le parent ayant la garde des enfants (le plus souvent la mère) devra se débrouiller avec les Sociétés de cartes de crédit pour obtenir les versements. Si par exemple un père divorcé et qui s'est déclaré insolvable était obligé de régler ses dettes sur ses cartes de crédit, il risquerait de ne plus pouvoir faire face à ses obligations alimentaires à l'égard de ses enfants. Le prêt sur cartes bancaires est deux fois plus "juteux" en Amérique que n'importe quel autre prêt (Elisabeth Warren, Professeur de Droit à Harvard, co-auteur de " La Classe Moyenne fragilisée : Les Américains dans les Dettes".)

American Express a "donné" environ 775.000 $ à la récente campagne présidentielle et MasterCard 90.000$, toutes deux principalement aux Républicains.

C'est plus d'un million de familles qui se sont déclarées insolvables en 2000. Leur nombre a plus que quadruplé entre 80 et 98. Il pourrait encore augmenter si l'économie continue à montrer des signes de ralentissement. Le vice-Président de l'US Chamber of Commerce estime



que "ce chiffre est d'autant plus alarmant" que cette "croissance incroyable" est générée non par "souci de se sortir de dettes écrasantes mais par le souci de tromper le système et de se débarrasser de ses dettes" par des individus irresponsables. Pourtant selon une Association indépendante, seuls 3.6 % de ceux qui utilisent la procédure pourraient en payer une partie. La majorité appartiennent à la classe moyenne et plongent dans les difficultés (femmes seules élevant leurs enfants, personnes âgées submergées par les frais médicaux, personnes ayant perdues leur emploi, petits entrepreneurs, familles éclatées par un divorce). Les Afro-Américains et les Hispano-Américains, propriétaires de leur logement, ont 5 fois plus de (mal)chance de se déclarer insolvables que les propriétaires de race blanche. Selon E.Warren, si ces gens ne peuvent pas être déliés de leurs dettes à court terme, ils fuiront leurs emplois et entreront sur le marché informel du travail.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

Mardi: BE: BRUXELLES – QC : SOREL TRACY – FR: ANGOULEME – AIX EN PROVENCE – POITIERS – FOIX – EVREUX – CHALONS – SOPHIA ANTIPOLIS – ST QUENTIN LA POTERIE – RENNES – ARMENTIERES EN BRIE

Mercredi : BE : ULB (Université Bruxelles) – FR : BOURGES – MARSEILLE – UNIVERSITE BOUGOGNE DIJON – PARIS 11

Jeudi : IE : DUBLIN – FR : MARSEILLE – CHARTRES – ANNECY – PARIS 20 – RENNES – CLERMONT FERRAND

Vendredi : FR : MARSEILLE – NOISIEL – GRENOBLE – LILLE – NANTES – MONTREUIL – LAVAL - RENNES